



**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT
, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
FORCE OUVRIERE**
Section de Seine Maritime
Immeuble Jules Ferry Rue de l'Enseigne Renaud 76000 Rouen
Téléphone : 02 35 89 47 32 – fnec-fo.rouen@orange.fr

Samedi 23 septembre : marche contre la répression, pour la justice sociale et les libertés publiques

Les décrets d'application de la réforme des retraites ont été publiés durant l'été, et ce malgré l'historique mobilisation des salariés du pays. Le gouvernement Macron poursuit sa politique de destruction des droits sociaux ainsi que les remises en cause fondamentales des libertés démocratiques, dont la liberté syndicale.

Au printemps, des millions de salariés ont fait grève et manifesté pacifiquement contre cette réforme. Pour imposer sa politique minoritaire de casse de nos droits sociaux et de nos services publics, le gouvernement n'a pas hésité à utiliser tous les artifices constitutionnels de la Vème République pour passer en force. Pire, il n'a pas hésité à réprimer, à gazer, à blesser, voire estropier ceux qui manifestaient. Ce dont nous avons malheureusement été témoins en Seine Maritime : CRS envoyés pour dégager un rassemblement pacifique devant le rectorat, et la perte de la main d'une collègue AESH.

La Confédération Syndicale Internationale a d'ailleurs publié un rapport qui accuse la France de brutalité et « d'arrestations aveugles » lors des manifestations contre la réforme des retraites et s'alarme du niveau record des atteintes aux droits des travailleurs.

Après les poursuites judiciaires et administratives diligentées par Blanquer au moment de la mobilisation contre les E3C, après d'autres menaces de sanctions contre des militants syndicalistes de plusieurs secteurs, un cap a été franchi en ce domaine avec la convocation en gendarmerie d'un membre du bureau confédéral de la CGT, engagé dans la mobilisation contre la réforme des retraites (lire à ce sujet l'article en page 2 du dernier journal SNFOLC).

Les récents propos du député Karl Olive (Renaissance), souhaitant l'instauration d'une « loi d'exception » qui interdirait les grèves et manifestations les veilles et durant les grands événements, font craindre le pire quant à la liberté syndicale des travailleurs et travailleuses.

Dans ce contexte, plusieurs syndicats, partis et associations, appellent à manifester contre la répression, pour la justice sociale et les libertés publiques le 23 septembre 2023.

L'Assemblée Générale FNEC FP-FO 76 du 31 août qui a réuni 35 personnels de l'EN a débattu de ces questions. Dans sa résolution : « L'AG condamne la violence d'état qui se déchaîne depuis des mois contre les salariés, les syndicats et la jeunesse... L'AG a pris connaissance de l'initiative des manifestations du 23 septembre. Elle invite les syndiqués à y participer contre la répression et en défense des libertés démocratiques et de la justice sociale. »

RENDEZ-VOUS DU 23 SEPTEMBRE EN SEINE MARITIME

Rouen : 14h30 – Place Saint Sever

Le Havre : 15h00 – arrêt de tram université

Dieppe : 11h00 à la fontaine Hery IV